



Le nom « 2D-attitude » a été volontairement pensé comme un slogan.

Les initiales du Développement Durable sont résumées en « 2D » et le suffixe « attitude » appelle à un changement de comportement, à une attitude différente en regard des défis de développement d'aujourd'hui, à quelque échelle que l'on se place, de l'individu à l'institution.

**Concertation locale dans le cadre
du « Grenelle de l'Environnement »
Haut-commissariat de la Polynésie française**

Propositions de 2D-attitude

Présentation de 2D-attitude

2D-attitude est une ONG créée en juin 2005 sous statut d'association Loi 1901.

2D-attitude a pour vocation la promotion du Développement Durable en Polynésie française.

Nous sommes en effet convaincus que le développement durable est un outil de développement nécessaire à notre présent pour préserver aussi notre futur. Et pour cela, il faut agir aujourd'hui : *2D-attitude* a choisi d'informer, d'expliquer, de former, et de promouvoir le Développement Durable pour assurer l'avenir des générations futures.

2D-attitude agit à de nombreux niveaux : individuel, collectif, associatif, socioprofessionnel, institutionnel et ce par trois moyens d'action principaux : la communication, la formation et l'expertise.

2D-attitude exerce sa mission de promotion à travers un Agenda 21, programme d'actions définies sous l'égide des Nations Unies. *2D-attitude* est la toute première entité à s'être engagé à un Agenda 21 pour la Polynésie française.

2D-attitude a ainsi entre autre organisé les Soirées du Développement Durable, réunissant industriels, chercheurs, associatifs et institutionnels proposant des approches innovantes en matière de développement durable en Polynésie française.

Cette année marque une inflexion stratégique pour l'ONG qui passe d'une démarche principalement informative, à une démarche formative et d'expertise afin de répondre à des besoins grandissants dans le domaine des gestions de projets en développement durable, comme les Agenda 21.

Approche

En Polynésie, l'environnement, l'énergie, les transports, l'aménagement, l'urbanisme, l'équipement sont de compétence territoriale. Dès lors peut-on parler d'un « Grenelle de l'environnement » conduit par l'État sans courir au contresens statutaire ? L'État est-il condamné à observer ce qui se passe ici sans pouvoir agir ? Sommes-nous nous-mêmes condamnés à voir avancer les projets métropolitains sans que rien ne bouge ?

Nous pensons que non. Dans le respect des compétences de chacun, l'État dispose de leviers pour aider à faire avancer la situation environnementale dans le bon sens.

Nous en avons identifié dix :

- A. Législation régalienne,
- B. Fiscalité (loi Girardin),
- C. Contrat de projets,
- D. Recherche,
- E. Expertise,
- F. Opération « État exemplaire »,
- G. Communication,
- H. Formation,
- I. Subventions,
- J. Mobilisation des structures d'État.

Au niveau méthodologique, nous avons croisé ces leviers avec les 9 thèmes du Grenelle de l'Environnement (voir document « Matrice des propositions » ci-joint). Ceci permet d'être certain de rester dans des propositions du domaine de compétence de l'État, tout en aspirant à la plus grande exhaustivité possible des propositions à l'intérieur de ce domaine de compétence.

Nous avons ajouté deux thèmes à ceux proposés par le Haut-Commissariat : le **transport** et la **méthodologie « développement durable »**.

À partir de cette matrice de propositions, nous avons proposé quelques embryons de fiches de projets, afin d'illustrer notre propos, mais il est clair que la rédaction finale de ces fiches demandera un travail important qu'il est impossible de réaliser dans les délais qui nous sont impartis.

Propositions de 2D-attitude dans le cadre de ces concertations locales

Thème 1 - Énergie

En tout premier lieu, *2D-attitude* souhaite aborder la question de notre relation à l'énergie. Il s'agit en effet d'une problématique majeure de nos sociétés. Il est essentiel de créer les conditions d'une rupture dans ce domaine, en faveur des énergies renouvelables pour laquelle la Polynésie française dispose d'atouts majeurs encore faiblement estimés et exploités (à l'exception de l'énergie hydraulique terrestre) : énergies marines – ETM et houlomotrice marine, géothermie terrestre haute énergie, biomasse, éolien.

Projet N°1Jb - Pôle de compétitivité « Énergies renouvelables »

Introduction

Christian Estrosi, lors de sa venue à Tahiti, a proposé un projet ambitieux pour la Polynésie française : la création d'un pôle de compétitivité dans le domaine des énergies renouvelables (EnR).

Ce projet a reçu deux types d'objections fortes :

- Pour mettre en place un pôle de compétitivité, il est nécessaire d'impliquer la recherche, or il n'existe pas de recherches en EnR à Tahiti.
- L'énergie est une compétence de la Polynésie française, et une implication forte de l'état dans un domaine de compétence du Pays pourrait être mal venue.

L'objectif de cette réflexion est de savoir si ces objections pertinentes condamnent dans l'œuf ce projet de pôle de compétitivité, ou s'il est possible, dans le respect des prérogatives de chacun, de favoriser l'apparition des conditions d'existence d'un pôle de compétitivité.

Définition des pôles de compétitivité

(selon <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?rubrique39>)

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle qui mobilise les facteurs clefs de la compétitivité, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation.

Un pôle de compétitivité est, sur un territoire donné :

- *l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation,*
- *engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement),*
- *destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s).*

Cette politique vise à susciter puis soutenir les initiatives émanant des acteurs économiques et académiques présents sur un territoire.

Conditions du succès

Quatre éléments principaux sont la clé du succès du pôle :

- la mise en œuvre d'une stratégie commune de développement économique cohérente avec la stratégie globale du territoire,
- des partenariats approfondis entre acteurs autour de projets,
- la concentration sur des technologies destinées à des marchés à haut potentiel de croissance,
- une masse critique suffisante pour acquérir et développer une visibilité internationale.

Par cette mise en réseau des acteurs de l'innovation, la politique des pôles a comme objectifs finaux la création de richesses nouvelles et le développement de l'emploi dans les territoires.

Les acteurs possibles

Recherche

La recherche à Tahiti est majoritairement le fait d'organismes d'état. De nombreuses équipes sont mobilisables rapidement sur des problématiques d'EnR rapidement :

Université

Sur les cinq laboratoires de recherche de l'université, trois peuvent être orientés sur des problématiques d'énergies renouvelables :

Le Laboratoire INSTITUT DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT INSULAIRE ET LE PACIFIQUE - IRIDIP

Institut de Recherche Interdisciplinaire sur le développement Insulaire et le Pacifique : représentation et identités contemporaines, vie politique et institutionnelle, ressources et développement durable.

Le Laboratoire TERRE-OCEAN - TO

Géophysique et océanographie physique, atmosphères, images multi-spectrales et radars avec application à la Polynésie française. Liens avec l'OGT.

Le Laboratoire de GEOMETRIE ALGEBRIQUE ET APPLICATIONS A LA THEORIE DE L'INFORMATION - GAATI

Géométrie algébrique et ses applications à la théorie de l'information : cryptographie, codage correcteur d'erreurs, algorithmique....

De plus l'école doctorale peut proposer des sujets EnR à ses doctorants.

B2C3I

Le B2C3I est représenté en Polynésie par l'Ifremer et l'IRD. Les autres organismes qui étaient présents sur le territoire (CIRAD et BRGM) se sont désengagés de la Polynésie. Cependant, les capacités d'accueil de l'IRD à Pirae permettraient à ces structures de mobiliser rapidement des structures sur la Polynésie

Ifremer

Le Centre Océanographique du Pacifique est aujourd'hui exclusivement dédié à la biologie et à la domestication d'espèces marines : huitre perlière, crevette, poisson.

Cependant, le projet de centrale ETM étudié dans les années 80 est encore dans tous les esprits.

Si l'Ifremer créait à Tahiti un pôle « énergies marines », elle pourrait immédiatement apporter son expertise sur les sujets suivants :

- *Pratique de la bathymétrie profonde,*
- *Corrosion des matériaux à l'eau de mer,*
- *Guidage de robots sous-marins pour la reconnaissance de sols sous-marins,*
- ...

CIRAD

Le CIRAD effectue des missions en Polynésie sur l'utilisation de l'huile de coprah en tant que carburant.

BRGM

Le BRGM effectue des missions en Polynésie sur le potentiel géothermique de l'île de Tahiti.

Enseignement

Université

De nombreux enseignements de l'UPF peuvent tirer leurs exemples de sujets EnR.
Des filières spécifiques peuvent aussi être développées

Lycées techniques

Les lycées sont de compétence territoriale. Cependant, l'État possède des leviers pour convaincre les lycées :

- *Mise à disposition d'enseignants spécialisés en EnR*
- *Proposition de sujets de projets pluridisciplinaires mettant en exergue les EnR*

CNAM

Accompagnement

Haut Commissariat

Favoriser les projets innovants issus du pôle de compétitivité pour la maîtrise de l'énergie des bâtiments publics.

ADEME

L'ADEME n'est plus représentée en Polynésie que par une personne à temps partiel.

Il serait utile d'adjoindre au délégué une ou deux personnes à temps plein, afin de pré-instruire les dossiers, et d'assurer la présence de l'ADEME auprès du pôle de compétitivité

AFD

L'AFD peut aussi être un levier si cette agence met en place des produits financiers relayés par les banques locales :

- *Prêts cautionnés*
- *Prêts bonifiés*

Porteurs de projets

De nombreux porteurs de projets sont intéressés par le pôle de compétitivité. Les plus importants sont l'EDT et la SEDEP. De nombreux autres porteurs de projets peuvent être identifiés facilement.

Domaines porteurs pour ce pôle de compétitivité

Huile de Coprah

Énergies marines

« *Down sizing* » et application au contexte climatique tropical des techniques existantes

Conclusion

Même si le domaine énergétique est une compétence territoriale, l'État dispose de nombreux leviers pour initier la création d'un pôle de compétitivité EnR. La majorité de ces leviers consiste en une mobilisation des énergies, et en redéploiement de budgets existants.

(voir fiche de projet page suivante)

FICHE DE PROJET N°1Jb	
Objectif global	Favoriser le développement soutenable de la Polynésie française
PROJET N°1Jb (voir matrice)	THÈME : 1- ÉNERGIES RENOUVELABLES
	LEVIER : J- MOBILISATION DES STRUCTURES DE L'ÉTAT
Objectif spécifique du projet	Mobiliser les structures de l'État pour le futur pôle de compétence énergies renouvelables
Zone géographique	Tous archipels
Problématique résolue	De nombreux projets innovants ont été initiés par le passé par diverses structures de l'État en Polynésie. Par manque de suivi, ces initiatives, même réussies, n'ont pas servi de tremplin au Pays. Climatisation solaire (CEA) ETM (Ifremer) Photovoltaïque (CEA)
Acteurs liés au projet	ADEME, AFD, CIRAD, BRGM, Ifremer, IRD.
Risques pouvant compromettre le projet	Aucun

o	Étapes	Indicateurs de résultats / sources	Coût Millions (XPF)	Date début (Date réelle)	Date fin (Date réelle)
	À définir				
	Coût global				

Thème 2 - Déchets

Voir matrice de proposition. Pas de proposition détaillée possible dans les délais impartis

Thème 3 - Risques naturels

Voir matrice de proposition. Pas de proposition détaillée possible dans les délais impartis

Thème 4 - Gestion des ressources naturelles et de la biodiversité

Projet N°4Ja - Risques naturels – défis environnementaux

La Polynésie française est un territoire propice à un certain nombre de risques naturels « classiques », tels les cyclones, tsunamis et glissements de terrains. À cela il faut ajouter que ses écosystèmes sont naturellement fragiles du fait d'un isolement qui les protégeait auparavant des invasions et dérèglements fonctionnels. Depuis le développement des activités humaines, de nombreuses espèces uniques au monde ont déjà disparues. D'autres sont en voie d'extinction à l'heure actuelle, menacées par l'introduction de prédateurs, par les perturbations d'origine anthropique ou par la contrebande (tortues). Certes, il s'agit malheureusement d'un lot commun à de nombreux milieux de par le monde, mais la Polynésie, et la France, y perdent ici une de leurs richesses. Ainsi, son taux d'endémisme de végétaux, c'est à dire son pourcentage d'espèces uniques au monde, est de 58 % (à comparer aux 2 % de la métropole) ; 22 espèces d'oiseaux endémiques contre 1 en métropole ! Quand on sait que les espèces sont le réservoir naturel principal de molécules à la base de nos médicaments et de notre biotechnologie en général, il s'avère extrêmement risqué de ne pas tenir compte de ce constat. D'autant qu'une perte d'espèce s'avère absolument irréversible.

En Polynésie française, l'Armée a déjà eu l'occasion d'intervenir sur des sujets particuliers (Miconia, Petites Fourmis de Feu) et sait à quel point la tâche est difficile et s'apparente en bien des points à une véritable lutte armée. La tâche qui consiste à préserver ces espèces est en effet vaste et complexe et nécessite un travail de fond sur une longue période. Il s'agit donc ici de réfléchir à la création d'une cellule qui s'appuie sur des moyens militaires et douaniers, ou de réorienter des moyens existants, pour permettre de répondre aux défis environnementaux de la Polynésie française sur des opérations pérennes, pour les espèces envahissantes, la contrebande, les dégâts climatiques, les incendies de forêt et la prospective à long terme liés à ces thèmes.

(ci-dessous fiche de projet)

FICHE DE PROJET N°4Ja	
Objectif global	Favoriser le développement soutenable de la Polynésie française
PROJET N°4Ja (voir matrice)	THÈME : 4- BIODIVERSITÉ
	LEVIER : J- MOBILISATION DES STRUCTURES DE L'ÉTAT
Objectif spécifique du projet	Coordonner les structures de l'État pour constituer une cellule d'intervention, chronique ou non, afin de répondre aux risques naturels et aux défis environnementaux
Zone géographique	Tous archipels
Problématique résolue	Les forces armées interviennent déjà en Polynésie française lors d'incidents majeurs (éboulements, cyclones). Une structure d'alerte aux tsunamis est également en cours de déploiement. Par ailleurs, les forces armées interviennent régulièrement pour des campagnes d'arrachage de Miconia et sont intervenue ponctuellement dans le cas de la Petite Fourmi de Feu. La Douane intervient dans le contrôle de la contrebande de tortues marines. Ces interventions multiples méritent cependant une coordination et une réflexion générale.
Acteurs liés au projet	Haut-commissariat, Forces armées en Polynésie française
Risques pouvant compromettre le projet	Aucun

	Étapes	Indicateurs de résultats / sources	Coût Millions (XPF)	Date début (Date réelle)	Date fin (Date réelle)
	À définir				
	Coût global				

Thème 5 - Activités extractives

Voir matrice de proposition. Pas de proposition détaillée possible dans les délais impartis

Thème 6 - Eau et pollutions

Voir matrice de proposition. Pas de proposition détaillée possible dans les délais impartis

Thème 7 - Santé

Voir matrice de proposition. Pas de proposition détaillée possible dans les délais impartis

Thème 8 - Transport

Voir matrice de proposition. Pas de proposition détaillée possible dans les délais impartis

Thème 9 - Méthodologie « développement durable »

Projet 9Ca - L'État en Polynésie française et le développement durable

Les concepts du développement durable, et en particulier ceux qui concerne l'organisationnel et le développement de projets, sont une des bases qui permet la mise en place d'une véritable rupture de nos modèles de développement. À ce titre, il est essentiel que les services de l'État en Polynésie française puissent intégrer dans les conditions de réalisation d'un contrat de projets les méthodes de gestion répondant aux critères du développement durable.

(ci-dessous fiche de projet)

FICHE DE PROJET N°9Ca	
Objectif global	Favoriser le développement soutenable de la Polynésie française
PROJET N°9Ca	THÈME : MÉTHODOLOGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE
	LEVIER : Contrat de projet
Objectif spécifique du projet	Mettre en place une commission paritaire qui s'assurera que les différents projets sont menés selon un axe et une méthodologie développement durable
Zone géographique	Tahiti
Problématique résolue	Le développement de Tahiti s'effectue parfois dans une dynamique non soutenable
Acteurs liés au projet	Gouvernement
Risques pouvant compromettre le projet	L'ingérence de l'État dans la conduite des projets peut être mal vécue

°	Étapes	Indicateurs de résultats / sources	Coût Millions (XPF)	Date début (Date réelle)	Date fin (Date réelle)
	À définir				
	Coût global				